

Avis

Candidatures aux Mastères Session 2 – Année universitaire 2026-2027

L'administration de l'École Supérieure de Commerce de Tunis (ESCT) informe les candidats ayant déposé une demande de candidature aux mastères dans la deuxième session au titre de l'année universitaire 2026-2027 que la période de dépôt des réclamations est ouverte du **18 au 19 Septembre 2026**.

Les réclamations sont acceptées exclusivement en ligne via le lien suivant :

 <https://www.esct.rnu.tn/fr/surveys/49/take/reclamation-affectation-mastere-session-2-2026>

Aucune réclamation transmise par un autre moyen ou déposée après le 19 Septembre 2026 ne sera prise en considération.

Pour les candidats déjà pré-sélectionnés, l'étude des réclamations est conditionnée par le dépôt du dossier à l'ESCT dans les délais précisés.